



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement du
Centre-du-Québec

Centre-du-Québec

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Projets de conservation de forêts exceptionnelles au Centre-du-Québec **Le CRECQ dresse un bilan très positif**

Le 27 mars 2012. Au cours de l'hiver, dans le cadre de son projet d'intendance d'écosystèmes forestiers exceptionnels au Centre-du-Québec, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a sensibilisé onze (11) propriétaires de la région à l'importance de préserver les forêts exceptionnelles qui se trouvent sur leur propriété. Il s'agit de sept (7) forêts qui couvrent une superficie de près de 85 hectares et possèdent une intégrité et une composition floristique qu'on ne rencontre que dans un nombre très restreint de sites au Québec ou au Centre-du-Québec. Six (6) propriétaires ont déjà signé un engagement moral envers la préservation de leur milieu naturel.

Ces forêts sont presque toutes reconnues comme « écosystèmes forestiers exceptionnels » par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et plus de la moitié se retrouvent sur le territoire de la ville de Bécancour, près du lac Saint-Paul et de la rivière Godefroy. Deux des milieux forestiers visés par le projet se situent dans la MRC de Drummond et un dans la MRC d'Arthabaska. Ces milieux naturels abritent souvent de nombreuses espèces rares ou à statut précaire. Mentionnons, entre autres, la présence, dans certaines forêts, du caryer ovale, du micocoulier occidental et du noyer cendré, trois espèces d'arbre à statut précaire au Québec. En outre, plusieurs de ces forêts constituent des marécages riverains qui jouent un rôle important dans le maintien de la qualité des eaux de surface et peuvent servir d'habitat pour la sauvagine et certaines espèces de poisson.

Les propriétaires, rencontrés individuellement, ont tous reçu un cahier personnalisé leur décrivant les caractéristiques particulières de leur forêt et leur proposant des mesures pour en favoriser la protection.

Rappelons que, entre 2006 et 2009, le CRECQ a réalisé deux autres projets de sensibilisation semblables touchant 52 propriétaires à travers le Centre-du-Québec.

« Suite à ce troisième projet d'intendance, la plupart des propriétaires des forêts les plus riches sur le plan de la biodiversité au Centre-du-Québec ont été rencontrés et ont démontré leur intention de faire un effort pour le maintien de ce patrimoine naturel au bénéfice des générations futures. Le CRECQ tient à remercier chacun d'eux pour leur accueil et leur collaboration », de déclarer Gilles Brochu, président du CRECQ.

L'ensemble du projet est soutenu financièrement par le **Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)**. Précisons que ce programme du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) du Québec est géré en région par la **Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec**. Les forêts retenues dans le cadre de ce projet ont été identifiées avec l'aide du **ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)** dans le cadre de travaux d'inventaire des écosystèmes forestiers exceptionnels du Sud québécois. De plus, **l'Agence forestière des Bois-Francs** a donné un soutien technique durant le projet.

Source : Éric Perreault,
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
(819) 475-1048 #212

